

# Editorial : la milice ou l'amour du risque?

Autor(en): **Vautravers, Alexandre**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Déploiement de chasseurs de chars autrichiens à Radkersburg. Au début de cette année, le peuple autrichien a refusé la professionnalisation de ses forces armées. Toutes les illustrations ci-jointes sont extraites du site [www.bmlvs.gv.at](http://www.bmlvs.gv.at). Source et © Bundesheer, via col Nikolaus Rottenberger.

*Editorial :*

## La Milice ou l'amour du risque ?

**Lt col EMG Alexandre Vautravers**

Rédacteur en chef, RMS+

La question posée par l'initiative du Groupement pour une Suisse sans armée, de supprimer l'obligation de servir, sera tranchée par le peuple le 22 septembre prochain. Mais en réalité, derrière ce débat se pose, encore une fois, la question de la professionnalisation de l'armée.

La suppression de notre armée de milice et la transformation en une armée de volontaires - c'est-à-dire une armée professionnelle dès le moment où ces « volontaires » doivent être rémunérés - est un processus accompli par la plupart de nos voisins durant les deux dernières décennies. Une telle démarche conviendrait-elle à la Suisse et à sa politique de sécurité ? Rien n'est moins sûr.

L'expérience de nos voisins prouve que ces transitions sont coûteuses et complexes ; elles s'accompagnent d'une diminution des capacités, mais surtout des potentiels. Elles détachent les forces armées du débat politique, ramenant la sécurité à une pure question d'allocations et de budgets. Le potentiel diminué pousse à devoir assumer politiquement des lacunes stratégiques importantes et irréversibles – à l'instar de la suppression de la Marine ou de compétences-clé comme la défense aérienne, la manœuvre mécanisée, ou encore l'appui de feu. Tous les pays ayant fait ces choix ont donc été contraints à la mutualisation, afin de « hedger » les risques.

On assiste donc à la création de corps – aujourd'hui plutôt de brigades voire de Battlegroups bataillonnaires – multinationaux nécessitant, pour être engagés, l'aval unanime de tous les Etats contribuant des forces. Si ces formations ont, certes, une utilité politique et laissent imaginer une communauté de destin et d'intérêts à l'échelle européenne, il faut admettre que leur emploi est complexe, onéreux et peu efficace.

Ainsi est née l'architecture de sécurité européenne, qui repose sur de nombreux piliers mais dont aucun ne peut cependant réellement assumer son poids. Certains

membres-clé de cette politique de sécurité et de défense critiquent même sa raison d'être et préfèrent s'en remettre à l'OTAN et au *leadership* américain.

Cette interdépendance militaire et stratégique influence l'autonomie décisionnelle des gouvernements européen - surtout celle des petits Etats. Elle les rend co-responsables et contributeurs nets des engagements internationaux de l'Union européenne.

La sécurité a un coût. Et ni le parapluie stratégique, ni le contre-terrorisme, ni l'appui logistique ne sont gratuits. S'ils doivent être « loués » auprès des voisins, ils le sont sur la base d'échanges militaires ou de la balance des paiements.

Ceux qui voient dans la suppression du système de milice suisse un monde pacifié se leurrent. La professionnalisation implique, certes, davantage de coopération multinationale, davantage d'engagements de stabilisation et de maintien de la Paix. Mais cela au prix d'une perte d'autonomie décisionnelle et politique importante. Et la réduction des potentiels s'accompagne paradoxalement d'une hausse sensible des budgets de défense : la comparaison parmi les petits Etats européens fait apparaître un surcoût de 10-15 %.

Une armée professionnelle n'est pas compatible avec la politique de sécurité helvétique actuelle. Elle implique une coopération accrue dans la formation et les engagements militaires à l'étranger. Elle conduit à l'abandon ou la privatisation de tout ou partie des engagements subsidiaires au profit des autorités cantonales et de la population. Et elle nécessite l'adhésion à un accord de sécurité collective afin d'assumer sa mission première : la Défense.

A+V